

COUVERTURE DU DÔME TERMINÉE

La zone n°1, fermée depuis le 1^{er} juillet, a été recouverte par des membranes de protection (empêchant les infiltrations d'eau de pluie) recouvertes d'une couche de terre.

Pour procéder à ce réaménagement, le réseau de captage du biogaz a dû être démonté. Bien que programmée et réalisée dans des conditions normales, cette opération a entraîné de fortes odeurs perçues sur le site et à ses abords. Aujourd'hui, ces travaux sont terminés.

L'ensemencement a été réalisé mi septembre. Il s'agit d'une première campagne d'enherbement qui sera suivie d'une seconde campagne au printemps 2010. Un programme de plantation d'arbustes et d'arbres sera entrepris d'ici la montée de la sève en 2010.



Membranes et terre recouvrent désormais la zone n°1



Réseaudage captage sur le dôme de la zone n°1

RÉGLAGE DU RÉSEAU DE CAPTAGE DU BIOGAZ

Suite aux déconnexions temporaires du réseau de collecte du biogaz, rendues nécessaires par le réaménagement de la zone n°1, des odeurs soutenues ont été ressenties et ont causé des désagréments aux riverains. A ce jour, le réseau de collecte entre dans une phase de configuration quasi-définitive. Des ajustements seront effectués, si nécessaire, en fonction des constats réalisés sur site par le technicien détaché à la surveillance du réseau.

Le réseau est désormais réglé chaque semaine et cette fréquence sera maintenue jusqu'à l'obtention de résultats satisfaisants. Les rapports indiquent

une amélioration progressive du captage du biogaz. A la demande de la Préfecture, des analyses sur le biogaz brut et sur le rejet des torchères ont été réalisées. Enfin, pour identifier les secteurs au niveau desquels persisteraient des fuites de biogaz, le passage d'un analyseur électronique a été effectué. En fonction du résultat, SITA engagera un programme de dispositions complémentaires pour traiter les points de faiblesse identifiés sur le réseau de captage du biogaz.

DES TRAVAUX POUR LIMITER LA PRODUCTION DE LIXIVIATS

L'amélioration de la gestion des eaux est un des enjeux importants du site.

Il s'agit d'optimiser le système de récupération des eaux de pluie, mais aussi de collecter et détourner les eaux en provenance de l'extérieur du site.

Pour y parvenir des travaux d'aménagement sont en cours. Le dôme de la zone 1 a été imperméabilisé. Le réseau de fossés reste à finaliser.

En périphérie de la zone 1 des terrassements ont été lancés dans l'optique d'intercepter au maximum les eaux en provenance de l'extérieur du site. L'entreprise de terrassement en charge de ces travaux a rencontré quelques difficultés à extraire les matériaux à la pelle et, après avoir réalisé toutes les démarches administratives nécessaires, a eu recours au minage.



Chargement des matériaux pour le décaissement de la piste coté nord ouest du site

PREMIERS RÉSULTATS DE L'ÉTUDE SUR LES ODEURS

En parallèle à l'étude sur les odeurs et en concertation avec l'Association Vigilance autour du Guègue, Vichy Val d'Allier a confié au bureau d'études BURGEAP une étude complémentaire portant sur l'évaluation des risques sanitaires (gaz, eau, végétaux et sols) liés au site de stockage de déchets du Guègue.

Un rendu intermédiaire a eu lieu le 7 septembre 2009 dans les locaux de Vichy Val d'Allier en présence de l'Association et des maires des communes concernées. Ce rendu portait sur les risques liés aux émissions atmosphériques du site et leur inhalation et ingestion par les riverains. La comparaison entre les valeurs d'émissions du site et les valeurs dites "réfèrentielles", admises dans des études nationales et indépendantes, a permis de conclure à une absence de risques significatifs des émissions atmosphériques du site. Cette étude sera complétée par l'évaluation des risques liés à l'eau, aux sols et aux végétaux. Fin décembre, les résultats complets seront présentés à l'Association, aux maires des communes concernées, à la DRIRE et au Préfet. Concernant l'étude odeurs, un jury de nez est actuellement en place avec la participation active d'une vingtaine de membres volontaires de l'Association. L'objectif de cette phase de l'étude est d'identifier avec précision les modalités de dispersion de ces odeurs (localisation

exacte, conditions météorologiques propices, diffusion, ...) ressenties par la population et de proposer ensuite un plan adapté de réduction des odeurs. Le panel de jury est réparti tout autour du site et sur les communes concernées (Molles, Saint Etienne de Vicq, Saint Christophe et Cusset) afin de couvrir au maximum l'ensemble de la zone d'étude et avoir à l'instant T une photographie globale de l'état olfactif. La première campagne d'observation a débuté le 12 octobre pour une durée d'environ un mois. La seconde campagne aura lieu en janvier 2010 et sera couplée avec la mise en place de capteurs d'odeurs.

exacte, conditions météorologiques propices, diffusion, ...) ressenties par la population et de proposer ensuite un plan adapté de réduction des odeurs. Le panel de jury est réparti tout autour du site et sur les communes concernées (Molles, Saint Etienne de Vicq, Saint Christophe et Cusset) afin de couvrir au maximum l'ensemble de la zone d'étude et avoir à l'instant T une photographie globale de l'état olfactif. La première campagne d'observation a débuté le 12 octobre pour une durée d'environ un mois. La seconde campagne aura lieu en janvier 2010 et sera couplée avec la mise en place de capteurs d'odeurs.

GESTION DES LIXIVIATS, UTILISATION DU BIORÉACTEUR ET VALORISATION DU BIOGAZ

Le dôme de la zone n°1 est désormais recouvert d'une membrane et donc imperméabilisé. Les eaux de pluie ne pénètrent pas et sont détournées du massif de déchets par les flancs, pour éviter toute production supplémentaire de lixiviats.

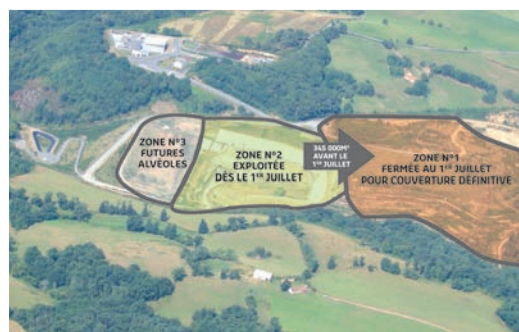
Pour la zone n°2, en exploitation, les membranes seront posées progressivement, par couches, pour empêcher l'infiltration des eaux de pluie. Elles seront systématiquement équipées de tranchées d'injec-

tion permettant la recirculation d'une faible partie des lixiviats collectés (environ 5%) qui favorisera la biodégradation des déchets. La majorité des lixiviats sera envoyée en station d'épuration pour être traitée. C'est le principe du bioréacteur.

Cette répartition homogène de l'humidité au sein du massif optimisera la production de biogaz et permettra ainsi d'alimenter le moteur de valorisation en quantité suffisante pour créer de l'électricité.

INSPECTION DE LA CANALISATION DES LIXIVIATS

Dans le cadre du suivi et de l'entretien de la canalisation d'eaux usées qui longe le ruisseau du JOLAN, SITA va procéder au contrôle de son état à l'aide d'une caméra. Cette opération de contrôle, réalisée tous les trois ans, a été engagée mi-octobre.



CONTACT

SITA - ISDND du Guègue - Route de la Bruyère - 03300 CUSSET

Tél : 04.70.41.34.08.